



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MAINE-ET-LOIRE

DELIBERATION
N°216

SEANCE D'ASSEMBLEE GENERALE du 29 juin
Présidence de Monsieur Matthieu BILLIARD

Le vingt-neuf juin deux mille vingt-trois, les Membres élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire se sont réunis pour leur séance d'Assemblée générale sous la présidence de Monsieur Matthieu BILLIARD.

ETAIENT PRESENTS SELON LE REGISTRE

PRÉSENTS :

Mmes BLANCHARD, DAGORN, GRELLIER, HALIMI, HUMEAU, LUCIANI, PETITRENAUD, TANGUY, WINDELS

MM. ANGIBAUD, BABICKI, BILLIARD, CHATEAU, CHOPLAIN, COUGÉ, COURANT, DEBERTEIX, GAUCHET, GAZEAU, LELIEVRE, MAUREL, NOYELLE, RAVARY, REIX, REYNOUARD, ROUSSEAU, VIOUX, VOYER, **Membres Titulaires**

Mme LEGRATIET,

MM. BATAILLE, BERTRAND, CESBRON, DEBRUYNE, EMERIAU, FLAMANT, GUIONNET, LANGEVIN, LEROY, POLLONO, ROUILLER, SALLE, **Membres associés**

MM. ANGIBAUD (Vitrines de Saumur), AUDOIN (LA POSTE), CORVEE (ENEDIS), LIGONNIERE (Anjou Tourisme) DOUGE représenté par M. Camus (Tribunal de Commerce), SALOU (JCE49), ROBLED0 (Angers Loire Campus) représenté par Mme BOUVIER **Conseillers techniques**

M GROUD **Président d'Honneur**

EXCUSES :

Mmes BENOIT, BEURTON-LE MIGNON, BRATEAU, GIFFARD, LEROUGE, MENARD,
MM ARAM, BESNIER, BODET, BORJON-PIRON, DE GOURMONT, DORIVAL, FAIQ, FAUVEAU, GANG, JABER, JEGOU JUSTEAU, LACLIE, LE MAOUT, MARBACH, PICOT, **Membres Titulaires**
Mme QUERAN, SAUVOUREL,



MM BESSARD, BOISSEAU, CORGNET, FILLON, FRANCO, LAILLET, MARTIN, PORTIER REMITA, RONGERE, **Membres associés**

Mmes DABIN (département 49), COLLIN TESSIER (VITRINES D'ANGERS), DEKENUYDT (CMA49) FILIPIAK (DREAL), GUILLONNEAU (CEA), CHADELAUD (Banque de France), DARSONVILLE (VEGEPOLYS VALLEY)

MM APAIRE (MEDEF Choletais), AUDOUIN (La Poste), BALLARINI (ALTER), BEDOUIN (We Network), BESSARD (Mécène & Loire), BORJON-PIRON (ADECC), COUPRIE, (CPME), DAVY (SIEM), de GUISTI (CIA), GOUDEAU (DESTINATION ANJOU), LAIZE représenté par M BOIREAU (CHAMBRE D'AGRICULTURE), CHALOPIN (Anjou Numérique) et (AMF49), DOLAY (UDCM49), GERARD (DDT), GIDOIN (ALDEV & ANGERS TECHNOPOLE), JUGUET (Ordre des avocats), LANDRAU (CJD), LEBLOIS (DCF49), LE MONNIER (COMITE LOCAL DES BANQUES), MANESSIER (SOLUTION éco), BOURGEOIS, ROLLAND (ASDEPIC), SCHAUPP, (MEDEF) PERRINET (ANGERS FRENCH TECH), RENAUDIN (VITRINES D'ANJOU), SANCHEZ (VITRINES DE CHOLET), SORIN (ORACE), THOMAS (VITRINES DE MAINE-ET-LOIRE), **Conseillers techniques**

PARTICIPENT ÉGALEMENT :

MME ASTOUL Juliette, CCI

MME BARRE Marion, CCI

MME CAPELE Sandrine, CCI

MME COUPRIE Isabelle CCI

MME GIRAUD Valérie, CCI

MME HERAUD Florence, CCI

M.HOUEIX Christophe, Direction Développement des Entreprises

M. LAHEURTE Cyrille, Direction générale

MME LARDIER Nadège, CCI

M LE BOURLAY Patrick, CCIR

M MERLET Antoine, CCI

M PELERIN Bruno, CCI

MME PICHARD THIBEAU Aude, CCI

MME PRINGAULT Pauline, CCI

M. RANCHOUX Pascal, CCI

Mme ROCHER Anne, CDP49

MME SEPTANS Christelle CCI

MME VERWEE Anne-Marie, CCI



DELIBERATION

CONVENTION POUR LA RECHERCHE EN LEGUMINEUSES

AVEC L'AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE

Dans le cadre du Campus de la Gastronomie, conformément à la décision adoptée en Assemblée Générale du 17 décembre 2021, la CCI s'est engagée sur un projet de recherche autour des légumineuses déposé auprès de l'ANR (l'Agence Nationale de la Recherche), avec 17 partenaires dont l'Ecole Supérieure des Agricultures qui en est le coordinateur.

Les objectifs du projet sont :

- Rendre attractifs les légumes secs grâce à une approche gastronomique qui s'appuie sur la créativité des chefs par la conception d'une quarantaine de recettes ;
- Identifier les caractéristiques qualitatives des légumes secs pour un usage en alimentation humaine
- Proposer à une « cohorte » de consommateurs une expérience gastronomique à partir de repas test.

Le projet se divise en deux phases sur lesquelles la CCI est associée :

- Valorisation des légumes secs par la créativité gastronomique des chefs à travers la création de recettes,
- Impact de l'expérience gastronomique et évolution des pratiques de consommation par la réalisation de repas test autour des légumineuses dans nos restaurants pédagogiques.

Les Partenaires ont mis en place ce projet collaboratif dénommé « JACK » afin d'exécuter ensemble des travaux de recherche ou de recherche et développement, cadré par un accord de consortium et une convention de reversement de la subvention.

Indépendamment du soutien par des fonds publics (ANR), chaque partenaire doit supporter individuellement le complément de financement nécessaire à l'exécution de sa Part des Travaux du Projet.

La CCI a recruté un CDD d'une durée de 10 mois à compter du 1^{er} janvier 2023 ainsi que la mobilisation interne de 500 h liées à la recherche et à la coordination, **et présenté dans le dossier de demande de subvention, un budget prévisionnel découpé en 4 tranches sur 2023-2027 :**

Charges : 113 262 €

Demande de Subvention : 73 560 € soit un taux de couverture des charges de 64,9%

Il ressort que la CCI devra prendre en charge l'écart de 39 702 € (mobilisation interne d'enseignants et chef de projet ainsi que des frais généraux et frais d'environnement)



L'assemblée générale valide ce projet de dépenses affectées et donne tout pouvoir au président de la CCI de Maine et Loire ou à tout délégataire qu'il désignera pour signer toute convention et pièces relatives à ce projet.

Présents au moment du vote : 28 Membres Titulaires

Pour :	28
Contre :	0
Abstention :	0
Quorum	26

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire approuve à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,

Le Président

Matthieu BILLIARD